

SNETAP-FSU AUVERGNE
Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole

Le 20 octobre

2011

Election du Comité Technique Régional

**V
O
T
E
Z**

Dans le cadre du renouvellement de tous les comités techniques paritaires de la fonction publique en application des nouvelles règles sur la représentativité des organisations syndicales, vous êtes appelés à voter le 20 octobre pour élire le comité technique régional des EFFLEPA (ex CTPR).

Dans la région Auvergne, comme à l'échelle nationale, le SNETAP-FSU résiste à la destruction de l'Enseignement agricole public.

Dernièrement, nous avons été confrontés à la menace de fermeture du Lycée Agricole Public de Lapalisse dans le département de l'Allier. Dans la période difficile que nous connaissons deux orientations syndicales étaient possibles:

-Soit le syndicat, accompagnait la décision de fermeture en essayant « de limiter les dégâts » afin que les personnels soient le moins possible pénalisés par cette fermeture...

-Soit le syndicat prenait la responsabilité de refuser cette fermeture et avec les personnels organisait la défense de l'établissement. C'est cette dernière position qui a été prise par le conseil syndical régional de septembre 2010. C'est grâce à l'organisation déterminée des personnels que l'outil syndical local, régional et national a pu fonctionner et permettre donc le maintien du site à la rentrée 2011.

Certes le lycée est maintenu, mais les conditions d'un bon fonctionnement de l'établissement sont loin d'être satisfaisantes. Le combat doit donc continuer car la destruction du service d'enseignement agricole public se poursuit, à Lapalisse comme dans toute la France.

Pour être efficace, le combat syndical doit se mener si possible dans un cadre unitaire et sur des bases claires :

- **le maintien et le développement d'un service agricole public de qualité au service de la formation des élèves et présent sur tout le territoire,**
- **le refus la précarisation des personnels et l'exigence du respect de tous;**
- **le refus de la logique des contraintes budgétaires pour que les emplois permanents soient pourvus par des personnels titulaires.**
- **le maintien des statuts nationaux**
- **le maintien du caractère national des programmes et des diplômes avec le maintien des horaires permettant un enseignement disciplinaire de qualité.**

Cher collègue, isolé dans ton établissement, tu peux difficilement défendre tes conditions matérielles et morales de travail. Le SNETAP s'efforce de maintenir au niveau de chaque établissement une structure syndicale à l'écoute de tous.

Le secrétariat régional
Maryse Chabrilat et Françoise Dureau.

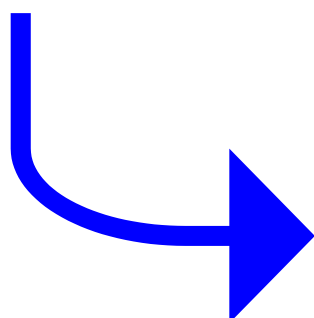
Le 20 octobre

2011



V O T E Z

CHABRILLAT Maryse	LEGTA de <u>Marmilhat</u>
BALME Dominique	LEGTA d'Aurillac
LARTIGUE Marc	LEGTA de <u>Brioude-Bonnefont</u>
DUREAU Françoise	LEGTA de <u>Marmilhat</u>
CAUDRON Cécile	LEGTA de Moulins
CHERVIER Laure	LPA <u>Lapalisse</u>
GARCIA Benjamin	LEGTA d'Aurillac
ACHI-BARNOUIN Taous	LEGTA de <u>Marmilhat</u>
DUBREUIL Dominique	LPA Rochefort-Montagne
TORRESAN Véronique	CFA de <u>Marmilhat</u>
FERRER Gilles	LPA de <u>St-Flour</u>
DUBACQ Bruno	CFA de <u>Marmilhat</u>
INNOCENTI Brigitte	LPA de <u>Lapalisse</u>
ROUSSEL Sandrine	LEGTA de <u>Brioude-Bonnefont</u>
JULLIEN Florence	LEGTA de <u>Marmilhat</u>
Le BOITEUX Jean-Marie	CFPPA de <u>Brioude-Bonnefont</u>
RENARD Sylvie	LPA <u>Lapalisse</u>
HERBAUD Stéphanie	LPA de Rochefort-Montagne
ENJOLRAS Marie-Claude	LEGTA <u>Brioude-Bonnefont</u>
NAUDIN Marie-Noëlle	LEGTA <u>Brioude-Bonnefont</u>



Le service public,
on l'aime, on le défend